

Relevé illustré de points de vigilance lors d'interventions en commune

Généralités

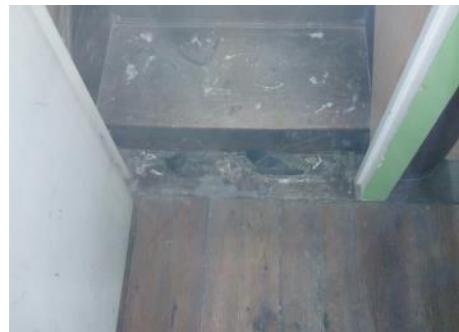
Le trajet routier

Pour se rendre à destination, emprunter si possible les axes principaux.

Attention aux aléas météorologiques. Par temps de verglas nous évitons tous les déplacements non opportuns, sauf si le véhicule est équipé de pneus adaptés.

L'accès aux espaces dédiés à la conservation des archives

Pour les pièces situées en cave ou/et en grenier, noter la présence de tout élément encombrant les escaliers (boîte, matériaux, cadavres d'oiseau...), ainsi que la présence ou absence de main courante (rampe). Constater l'état des marches, (glissantes, cassées, non stables).



Cadavres d'oiseaux en bas de marche

Vérifier dans la cage d'escalier la présence de clous mal enfouis, de fils électriques pendants, de seaux servant à récupérer l'eau de pluie, ou d'autres objets.



Pour accéder aux locaux à usage d'archives, constater l'encombrement des voies d'accès, l'état du plancher, sa solidité, les trous éventuels, le sol peut-être glissant, l'état de la charpente et toiture (rarement isolée, fuite d'eau avérée, poutres attaquées...).



Locaux à usage d'archives

Vérifier si la lumière est suffisante pour travailler. Dans le cas contraire, demander ou prévoir un apport d'éclairage (lampe sur pied, baladeuse...).



Vérifier l'état d'encombrement de la pièce. Si celle-ci est trop encombrée, demander à faire vider celle-ci de tous objets/matériels dangereux ou en mauvais état, gênant pour la mission.



S'assurer de la propreté et de la salubrité du lieu (ventilation, poussière, odeur, saleté, présence de rongeurs, d'insectes, raticide, produits phytosanitaires, débris de toiture, verres cassés. Demander le diagnostic amiante ou vérifier la présence d'amiante (dalami, plaques de fibrociment...). Faire évacuer tout ce qui peut nuire à la salubrité des locaux.



En cas d'intervention en hiver, vérifier les conditions de chauffage. S'il n'y a pas de chauffage, demander à faire installer un chauffage d'appoint ou à travailler dans une autre pièce chauffée, avec une aide pour le déplacement des archives nécessaire à chaque journée de travail

Mesurer le taux d'hygrométrie. Si l'humidité est trop importante, demander à changer de pièce pour effectuer le classement, isoler et surveiller les documents qui sont atteints par un développement de champignons ou risques de contamination, porter EPI (gants, masque), se laver/se désinfecter les mains très fréquemment.

Vérifier la présence d'extincteurs (dont la validation est à jour) et de détecteurs d'incendie.

Vérifier l'état des équipements électriques, pour repérer et signaler les câbles pas/peu protégés, les prises de courant et interrupteurs non conformes...).

Vérifier les passages d'eau propre et d'eaux usées (pas de fuite, en particulier), ainsi que les canalisations au sol (risque de chute).



Conditions d'installation pour la mission

Équipements mis à disposition par l'Agglo

Vérifier l'état du véhicule de service : niveaux (essence, huile...), révisions régulières, état des pneus...

Vérifier le contenu de la caisse dédiée aux interventions extérieures :

- Thermohygromètre portatif
- Mètre
- Trousse de secours (en permanence dans le véhicule) → vérifier la validité des produits
- Téléphone mobile
- PC portable
- De quoi écrire : feutres, crayons, gommes, cahiers...
- EPI : masques, gants épais et en latex, blouses, chaussures de sécurité, vestes polaires
- Équipements électriques : enrouleur et rallonge électriques, baladeuse
- Équipements de dépoussiérage : chiffons microfibres, pinceaux, petit aspirateur.

Équipements mis à disposition par l'organisme d'accueil

Si rien n'est prévu dans la pièce, faire installer une ou plusieurs tables et chaises.

Fournitures à la charge de l'organisme :

- Boîtes et chemises de conditionnement
- Des sacs poubelles, et l'emplacement où les déposer
- L'accès libre aux toilettes
- L'accès à un lavabo avec savon et essuie-main

S'assurer des conditions pour déjeuner sur place : espace dédié, micro-ondes, cafetière ou bouilloire...